

de l'humanité,
confiés une
et respecta-
les hommes
leur carac-
que l'Eglise
res qui ont
former à la
apprécié par
l'auteur
tiques et en
(1)

prit le Frère
se rendait
er les intel-
ur, qui est
que l'élève,
, non pas il
calculer, mē-
duire. On
monde et
il de l'édu-
e Paul em-
trouvait en
de sa vie

e pour par-
qui étaient
s de notre
alors que
re considé-
oncle, mais
out être la
l'atteignait
core.
es parents
uvent des

Récollets, 'Le même témoin, très digne de foi, parent lui même de notre Récollet, nous a dit aussi qu'à cette époque non seulement le Frère portait toujours son costume religieux mais qu'il poussait encore plus loin le zèle pour l'observance des règles et coutumes de son Ordre ; ainsi il faisait encore usage des sandales franciscaines. Ce mode de chaussures donné par saint François à ses fils consiste en une espèce de semelle en cuir retenue au pied par trois courroies. La sandale laisse le pied à découvert et le protège seulement contre le danger de se blesser en marchant.

Dans la Règle des Frères-Mineurs, il est dit que les Frères devront aller à la quête quand les aumônes pour subsister feront défaut ou ne suffiront pas ; et dans leur quête il recevront ce qui leur sera offert, excepté de l'argent. Notre Récollet fera encore son possible pour rester fidèle, sinon à la lettre, du moins à l'esprit de la Règle. Seul religieux dans son couvent, obligé par sa charge d'instituteur de rester dans son école pour remplir ses obligations, il lui est à peu près impossible d'aller de porte en porte quêter son pain quotidien. Il est donc obligé de solliciter un secours pécuniaire de la Fabrique pour subvenir à ses nécessités ; malgré cela, pour rester fidèle à l'esprit de sa Règle, il ira de temps à autre à la quête en ville et même quelquefois dans la banlieue de Montréal et il acceptera ce qu'on lui donnera, excepté l'argent.

Ces petits détails nous révèlent bien l'esprit vraiment franciscain de notre Récollet ; et si nous avons constaté avec satisfaction le zèle du Frère pour l'instruction des enfants de la paroisse Notre-Dame nous sommes encore plus heureux de constater de temps à autre le zèle du religieux pour l'observance d'une Règle qui avait été la sienne par choix et par vœu et qui ne l'est plus que par choix et par amour.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

